



Planter des arbres et des haies

Département de la Vienne

Direction de l'Agriculture,
de l'Eau et de l'Environnement
Vincent BLU
05 49 62 91 41
vblu@departement86.fr

Partenaires

- Prom'haies
- Fédération départementale des chasseurs et de la faune sauvage
- Ligue de Protection des Oiseaux
- Chambre d'Agriculture de la Vienne
- Centre Régional de Propriété Forestière

Définition et enjeux publics

Le plan arbres constitue une action du plan SEVE du Département (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement). Il vise la préservation des ressources et du cadre de vie et contribue au premier des objectifs du SDE 2018-2027 « Reconquérir et préserver la qualité des eaux ».

Ce plan arbres doit contribuer aux enjeux transversaux suivants : hydrologie et préservation de la qualité de la ressource en eau, atténuation et adaptation au changement climatique, protection et maintien de la biodiversité, préservation des paysages et production de biomasse.

Le Département a décidé de favoriser la plantation d'arbres, notamment sur les territoires identifiés comme prioritaires par le SDE en apportant une aide financière.

Les bénéficiaires

Particuliers, agriculteurs, associations, communes et EPCI

Les opérations concernées

- Etude d'aide à la décision : inventaire de structures arborées et programme d'actions
- Travaux de plantation d'arbres : les haies nouvelles et à restaurer, l'agroforesterie intra parcellaire, les bosquets, les arbres d'alignement et les vergers à finalité non commerciale

L'accompagnement proposé

- Financement des études et travaux à hauteur de 60% (HT)

Les niveaux d'intervention possibles

Lancement de la réflexion

Définition et formalisation du besoin

- Possibilité pour la constitution du dossier technique de faire appel aux partenaires de l'appel à projets : Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine, Ligue de Protection des Oiseaux, Fédération des chasseurs de la Vienne, Chambre d'Agriculture de la Vienne et le Centre Régional de Propriété Forestière (CRPF).

Les guides de référence

- Règlement du programme d'aide ACTIV'4 "volet eau"
- Règlement particulier du plan arbres
- Le Schéma Départemental de l'Eau 2018-2027 (SDE)

Contacts Partenaires

Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine

11 allée des Châtaigniers
79190 MONTALEMBERT
promhaies.net

Fédération départementale des chasseurs et de la faune sauvage

2134 route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
chasseenvienne.com

Ligue de Protection des Oiseaux

25 rue Victor Grignard
86000 POITIERS
vienne.lpo.fr

Chambre d'Agriculture de la Vienne

Cs 35 1 Agropole
2133 Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
vienne.chambre-agriculture.fr

Centre Régional de Propriété Forestière

Zone artisanale Croix de la Cadoue
86240 SMARVES
nouvelle-aquitaine.cnpf.fr